



APER
LA PLAISANCE
ÉCO-RESPONSABLE

DÉRIVEUR
PLANCHE À VOILE
CANOE-KAYAK
BATEAU À VOILE
BATEAU À MOTEUR



Déconstruction
des **Bateaux**
de **Plaisance**
Hors d'Usage



 N° Vert **0 805 400 867**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

ASSOCIATION POUR LA PLAISANCE ECO-RESPONSABLE

Attentive au développement durable de la plaisance, la Fédération des Industries Nautiques (**FIN**) s'est engagée, depuis plusieurs années, dans d'ambitieux travaux à travers son Programme Bateau bleu. Elle s'intéresse ainsi, depuis 2002, à la question du devenir des bateaux en fin de vie. Soutenue par de nombreux partenaires, elle a étudié la mise en place d'une filière française de déconstruction de Bateaux de Plaisance Hors d'Usage (**BPHU**), qui a abouti le 24 février 2009 à la création de l'**Association pour la Plaisance Eco – Responsable (APER)**.

PRESENTATION DE L'APER

L'**Association pour la Plaisance Eco – Responsable (APER)** est une association de loi 1901 créée le 24 février 2009 et parue au JO le 14 mars 2009. Son objectif est d'organiser et d'animer la mise en place de la filière française de déconstruction et de recyclage des **BPHU** et par extension, des autres filières de déchets liés à l'ensemble des activités du nautisme.

Les propriétaires de bateaux de plaisance ont dorénavant un interlocuteur national pour les guider et les conseiller dans leur recherche d'une solution respectueuse de l'environnement pour la déconstruction de leur bateau impropre à la navigation ou devenu hors d'usage.



FONCTIONNEMENT DE LA FILIERE BPHU

LES POINTS CONSEILS APER

L'**APER** s'appuie sur un réseau national de Points Conseils constitué de revendeurs, distributeurs, concessionnaires de bateaux ou chantiers navals, membres de la **FIN**, métier Négoce et Maintenance, agréés au préalable au moyen d'une «**Charte Points Conseils**» pour assurer les fonctions suivantes :

- Conseiller les propriétaires de **BPHU** et les informer des solutions existantes pour la prise en charge de leur bateau.
- Etre le relais d'information terrain de l'**APER**, afin de lui permettre d'avoir une connaissance précise du gisement des **BPHU**.

LE SITE INTERNET ET LE NUMERO VERT : DEUX OUTILS COMPLEMENTAIRES DESTINES AUX PLAISANCIERS

Afin d'offrir l'information la plus précise aux plaisanciers et de répondre, au mieux, à leurs interrogations, le site internet www.aper.asso.fr présente les missions de l'APER et l'organisation de la filière BPHU. Il offre la possibilité aux plaisanciers de remplir une fiche d'identification BPHU en ligne, leur permettant de fournir de nombreux renseignements relatifs à leur bateau (localisation, type, longueur matériaux utilisés, matériel électronique, présence de carburant, etc.). Cette fiche signalétique est ensuite adressée aux opérateurs déchets les plus proches géographiquement afin de leur permettre de réaliser un devis précis pour la déconstruction du bateau.

Parallèlement, un numéro vert **0 805 400 867** permet aux plaisanciers d'obtenir des réponses ciblées à leurs questions.

LES OPERATEURS DECHETS

L'APER a sélectionné des opérateurs déchets par région, capables de traiter tous les types de BPHU existants. Ils répondent à un cahier des charges précis et respectueux de la législation en matière de protection de l'environnement.

A l'issue de la collecte des informations relatives aux BPHU, il revient à l'APER de mettre en relation les propriétaires de BPHU, ou les Points Conseils, avec les opérateurs déchets pour la prise en charge opérationnelle du bateau.

DEVENIR MEMBRE DE L'APER

L'association est constituée de :

- Membres actifs, dont les membres fondateurs : personnes physiques ou morales, acteurs de la filière nautique concernés par l'objet de l'association.
- Membres bienfaiteurs : personnes physiques ou morales intéressées par l'objet de l'association.

Pour devenir membre de l'Association, en tant que membre actif ou membre bienfaiteur, il convient d'être agréé par le Conseil d'administration.

Les membres actifs et bienfaiteurs règlent chaque année une cotisation spécifique, fixée par l'assemblée générale.

DEVENIR POINT CONSEIL APER OU OPERATEURS DECHETS

Pour intégrer le réseau APER ou pour toute autre demande, veuillez contacter le bureau de l'APER.





APER
LA PLAISANCE
ÉCO-RESPONSABLE

CONTACTER L'APER

ASSOCIATION POUR LA PLAISANCE ECO-RESPONSABLE

Pépinière nautique Norlanda
117, cours Caffarelli
14000 CAEN

Tel. : 02 31 35 82 31

Fax : 02 31 35 82 48

www.aper.asso.fr

contact@aper.asso.fr

